



La façade Sud-Atlantique : un vivier de 50 000 emplois maritimes entre terre et mer

La France métropolitaine est bordée par quatre façades maritimes réparties sur huit régions côtières. En Nouvelle-Aquitaine, seule région de la façade Sud-Atlantique, 50 000 personnes travaillent dans l'économie maritime et littorale. Le tourisme est le premier employeur, suivi des activités des produits de la mer et de la « construction et réparation navale ». Les femmes et les employés sont majoritaires dans le tourisme littoral, les hommes et les ouvriers dans les autres activités du secteur. La part des non-salariés est élevée, portée par une forte activité ostréicole. Au cœur des activités maritimes, l'emploi est stable depuis 2008, soutenu par l'aquaculture et la transformation des produits de la mer. Il a nettement mieux résisté à la crise que dans les autres façades maritimes. Les zones d'emploi littorales concentrent 95 % des emplois maritimes.

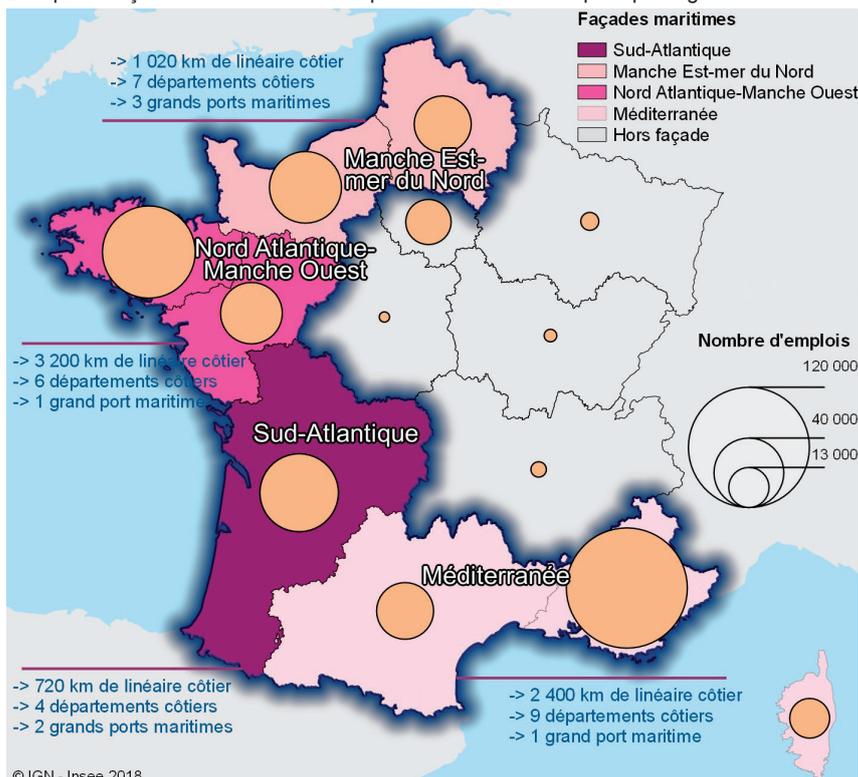
Sébastien Dumartin, Insee

Les activités de l'économie maritime et littorale utilisent les ressources de la mer et du littoral pour répondre aux besoins des habitants, des touristes et des territoires : produits alimentaires, production énergétique, transports, santé, loisirs et minéraux. Elles s'y développent surtout sur les quatre façades maritimes du territoire métropolitain, dont seule la façade Sud-Atlantique borde une unique région, la Nouvelle-Aquitaine (figure 1).

Afin de garantir un bon équilibre écologique, un développement raisonné de ces activités et une meilleure articulation entre terre et mer, la France s'est dotée d'une stratégie nationale pour la mer et le littoral. Ouvert sur la Manche et la mer du Nord, l'Atlantique et la Méditerranée, le territoire métropolitain dispose en effet de 7 500 km de façade littorale. Dès le printemps 2019, un cadre de référence à l'échelle de chaque façade maritime, le « document stratégique de façade », fixera un certain nombre de principes et d'orientations générales pour une croissance bleue durable et innovante.

1 La façade Sud-Atlantique : 1 région, 4 départements littoraux, 720 km de linéaire côtier

Les quatre façades maritimes en métropole et le nombre d'emplois par région



Source : Insee, Clap, Siasp, RP 2014 exploitation complémentaire au lieu de travail.

La façade Sud-Atlantique, un cocktail de soleil et de produits de la mer

Sur la façade Sud-Atlantique, l'économie maritime et littorale emploie 50 000 personnes en 2014. Elle concentre 12,5 % des emplois de cette économie dans l'hexagone, la part la plus modeste des quatre façades maritimes. Néanmoins, la Nouvelle-Aquitaine, seule région de la façade Sud-Atlantique, se place au 3^e rang des régions.

Dans l'emploi total de la façade Sud-Atlantique, la part des emplois maritimes est inférieure à la moyenne des quatre façades (respectivement 2,7 % et 3,3 %), ce qui s'explique notamment par une moindre longueur de linéaire côtier (seulement 720 km) ; en effet, les emplois maritimes se localisent essentiellement sur le littoral.

L'attrait des paysages côtiers et le climat favorable de la façade Sud-Atlantique favorisent le tourisme littoral (30 900 emplois) tandis que la diversité des fonds marins et la variété des espèces avantagent le domaine des produits de la mer, composé des activités de pêche en mer, d'aquaculture, de commercialisation et de transformation des produits de la mer (9 500 emplois) (figure 2). D'autres activités génèrent un nombre conséquent d'emplois comme la construction et la réparation de navires (3 700) et le transport maritime et fluvial (2 400). La production d'électricité par la centrale nucléaire du Blayais, l'interven-

tion publique dans le domaine maritime, les services para-pétroliers et para-gaziers offshore et l'extraction de matériaux marins fournissent le reste des emplois maritimes et littoraux.

La France, premier producteur ostréicole européen grâce à la contribution de la façade Sud-Atlantique

Chaque façade développe ses activités selon les spécificités locales, économiques, climatiques et géographiques ; les façades au sud sont ainsi plutôt tournées vers le tourisme littoral, celles au nord, vers les industries maritimes.

Premier employeur de l'économie maritime, le tourisme littoral réunit plus de la moitié des emplois : jusqu'à 72 % sur la façade Méditerranée, 62 % sur la façade Sud-Atlantique et seulement 37 % sur les deux autres façades. En Sud-Atlantique, un tiers des emplois touristiques se concentre le long du littoral. Dans cette zone, l'hébergement et la restauration fournissent six emplois sur dix, suivi des sports et loisirs et du commerce. Les salariés sont majoritairement des femmes et plutôt des employés.

Les activités de produits de la mer, qui concentrent un emploi maritime sur huit, sont plus marquées sur la façade océanique et la mer du Nord. La France est le premier producteur ostréicole (élevage d'huîtres) européen. La façade Sud-Atlantique abrite

les deux grands bassins conchylicoles (élevage de coquillages : huîtres, moules, etc.) que sont Marennes-Oléron et Arcachon. Ils contribuent, en 2013, à plus de 45 % de la production nationale d'huîtres. Marennes-Oléron, premier bassin de production et d'exportation d'huîtres au niveau national et européen, en concentre à lui seul près de 35 %.

Le domaine de l'intervention publique (Marine nationale, sécurité, enseignement-formation, recherche, protection de l'environnement), est davantage présent sur les façades Nord Atlantique-Manche Ouest et Méditerranée du fait de l'implantation de la Marine nationale qui, en revanche, est peu représentée sur notre façade.

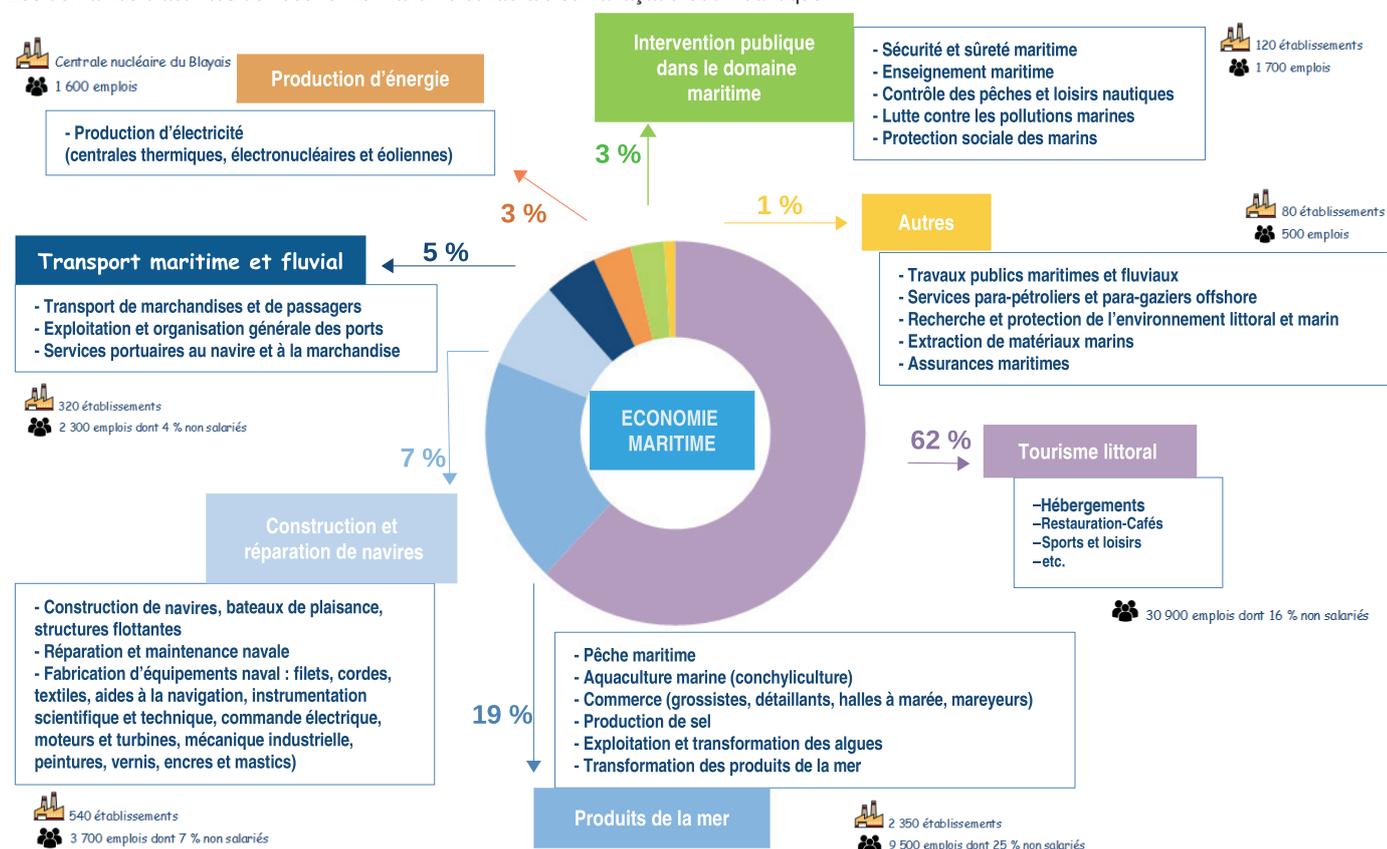
Le transport maritime et fluvial représente un emploi maritime sur dix ; ces activités portuaires, peu répandues sur la façade Sud-Atlantique (0,5 emploi sur 10), se développent surtout sur la façade Manche Est-Mer du Nord (2 emplois sur 10) grâce à la proximité de nombreux pays nord-européens. Dunkerque est le premier port français d'importation de minerais et de charbon, et Le Havre, le dixième port de conteneurs en Europe.

Une forte présence de non-salariés, aquaculteurs à leur compte

La façade Sud-Atlantique compte 7 800 emplois non salariés : 5 000 dans le tourisme

2 La façade Sud-Atlantique : 50 000 emplois dont 7 800 non salariés

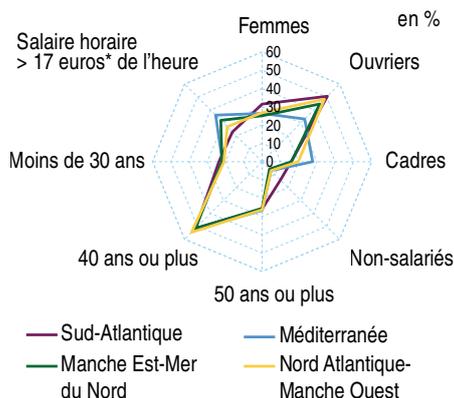
Les domaines d'activités de l'économie maritime et littorale sur la façade Sud-Atlantique



Source : Insee, Clap, Siasp, RP 2014 exploitation complémentaire au lieu de travail.

3 Une part de non-salariés particulièrement élevée

Caractéristiques des emplois maritimes des quatre façades maritimes hors tourisme et marine nationale



* 17 euros correspond au salaire horaire moyen sur les quatre façades.
Source : Insee, DADS, RP 2014 exploitation complémentaire au lieu de travail.

et 2 800 dans le reste de l'économie maritime. Au regard des autres façades, la part des non-salariés hors tourisme -principalement des professionnels établis à leur compte employant jusqu'à 9 salariés- est particulièrement élevée en Sud-Atlantique (14 % contre 7 % en moyenne) (figure 3). Elle s'explique par la présence d'une forte activité plutôt artisanale, en particulier ostréicole. En effet, un non-salarié sur deux travaille dans l'aquaculture (élevage d'huîtres, de moules, etc.), et un sur cinq dans la pêche maritime.

Les salariés, quant à eux, sont plutôt ouvriers (1 salarié sur 2), exerçant les métiers de marins pêcheurs, d'ouvriers de l'aquaculture ou de l'industrie agro-alimentaire. Comparé aux autres façades, le Sud-Atlantique réunit davantage d'emplois jeunes et féminins, essentiellement dans les activités de transformation des produits de la mer. La part des cadres est donc faible (16 %), moitié moins que sur la façade méditerranéenne qui compte une forte présence d'officiers et de cadres navigants techniques de la marine marchande. Le salaire horaire est, par conséquent, plus bas que sur les autres façades (15 euros contre 17 euros en moyenne).

La façade Sud-Atlantique résiste mieux à la crise économique de 2008

La crise a fragilisé l'emploi du cœur des activités maritimes des quatre façades ; entre 2008 et 2014, 11 600 emplois ont été détruits sur les quatre façades. La façade Sud-Atlantique a nettement mieux résisté (seulement 150 emplois détruits), portée par ses activités d'aquaculture et de transformation des produits de la mer, en dépit, depuis 2008, de la baisse de production liée à la surmortalité des jeunes huîtres.

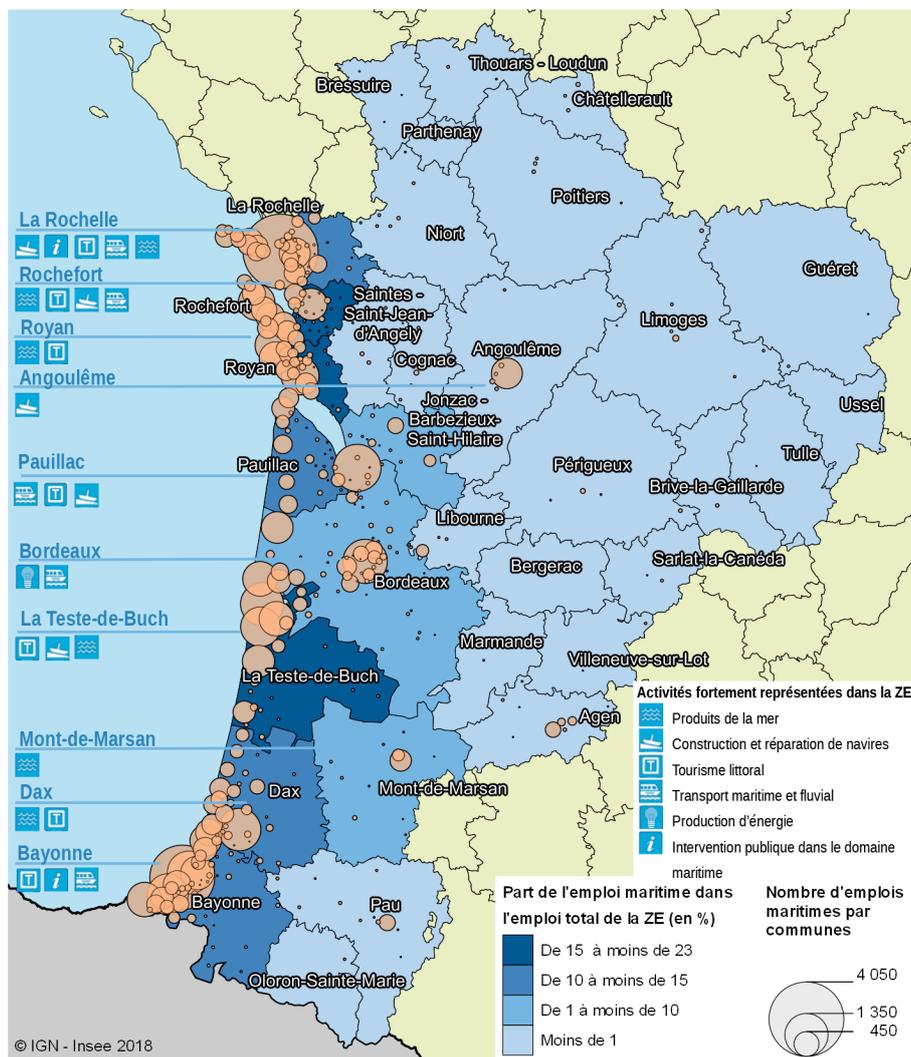
Sur l'ensemble des façades, les activités de construction et réparation de navires subissent les plus fortes pertes (-4 900 emplois), en premier lieu sur les façades Nord Atlantique-Manche Ouest et Méditerranée avec respectivement 2 500 et 1 400 emplois perdus.

Les activités des produits de la mer ne sont pas épargnées (-3 800 emplois). Seule la façade Sud-Atlantique gagne des emplois (250 emplois). Près de 2 000 emplois ont été détruits sur la façade Nord Atlantique-Manche Ouest surtout dans l'activité de pêche en mer. La plupart des emplois perdus de la façade Manche Est-Mer du Nord résultent d'une baisse de l'activité dans le commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques.

Les activités de transports et services portuaires ont également été fortement touchées (-2 900 emplois). La façade Manche Est-Mer du Nord cumule les trois quarts des pertes d'emplois, en particulier dans le transport maritime et côtier de marchandises.

4 Un emploi sur cinq des zones d'emploi de Royan, Rochefort et La Teste-de-Buch dépend de l'économie maritime et littorale

Emplois salariés de l'économie maritime et littorale, poids dans l'emploi total par zone d'emploi et activités les plus représentées par zone d'emploi



Source : Insee, Clasp, Siasp, RP 2014 exploitation complémentaire au lieu de travail.

Des activités marquées le long du littoral

Les activités liées à la mer ou au littoral structurent l'économie des zones d'emploi littorales. C'est le cas des zones d'emploi de Bayonne et La Rochelle, qui se partagent 40 % des emplois maritimes de la façade Sud-Atlantique et pour lesquelles l'économie maritime est aussi un employeur particulièrement important : un emploi sur dix est un emploi maritime (figure 4).

Avec ses 10 000 emplois, la zone d'emploi de Bayonne est le premier pourvoyeur d'emplois maritimes et littoraux de la façade. Le tourisme littoral prédomine avec 80 % des emplois. La zone est aussi tournée vers le domaine de l'intervention publique par la présence des services douaniers et de la direction inter-régionale de la mer Sud-Atlantique (Dirm). La présence du port de Bayonne favorise également le développement des activités et services portuaires.

La zone d'emploi de La Rochelle compte 8 600 emplois maritimes. La Rochelle

possède le plus grand port de plaisance européen de l'Atlantique et, en tonnage, le 6^e Grand Port Maritime de France métropolitaine. Les activités de transports et services portuaires maritimes, de pêche en mer ainsi que l'activité de construction et réparation navale sont très présentes. Dans cette dernière activité, 4 emplois de la façade Sud-Atlantique sur 10 se situent dans la zone d'emploi de La Rochelle, regroupés pour la moitié d'entre eux dans les grandes entreprises spécialisées dans la construction de navires de plaisance : Fontaine Pajot, Dufour Yachts et les chantiers Amel.

Dans les zones d'emploi de Royan, Rochefort, La Teste-de-Buch, Pauillac et Dax, l'économie maritime a un poids significatif dans le tissu économique local, même si leurs activités pèsent moins dans l'ensemble de l'activité maritime de France métropolitaine. Royan, Rochefort et La Teste-de-Buch, spécialisées dans

l'aquaculture, concentrent près d'un emploi sur cinq dans l'économie maritime et littorale de la façade Sud-Atlantique. À La Teste-de-Buch, la construction et la réparation de navires est une activité importante marquée par la présence de l'entreprise Couach, constructeur de yachts de luxe. La zone de Dax où sont implantées les entreprises Labeyrie et Delmas est, quant à elle, orientée vers la transformation des produits de la mer.

L'activité maritime de la zone d'emploi de Bordeaux a un poids important au sein de l'économie maritime de France métropolitaine. C'est le cas de la production électrique avec la centrale nucléaire du Blayais regroupant 1 600 des 8 000 emplois maritimes liés à la production énergétique au niveau national. Comme à Flamanville (Manche) ou Gravelines (Nord), l'eau utilisée dans le circuit de refroidissement de la centrale est prélevée dans la mer, en l'occurrence l'estuaire de la Gironde.

L'intervention publique est aussi présente, avec par exemple l'implantation d'un service régional de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer). L'entreprise Construction navale de Bordeaux, filiale du groupe Bénéteau, est un acteur notable de l'activité de la construction et la réparation de navires. L'économie maritime et littorale est également présente dans les terres. L'entreprise Naval Group, groupe français, leader européen du naval de Défense est implantée dans la zone d'emploi d'Angoulême ; elle concentre 20 % des emplois de la façade Sud-Atlantique des activités de construction et réparation navales. Le groupe Aqualande, spécialisé dans les activités de transformation des produits de la mer, est présent dans les zones d'emploi de Mont-de-Marsan et Jonzac-Barbezieux-Saint-Hilaire ou encore le groupe Mericq, leader du mareyage dans la zone d'emploi d'Agen. ■

Délimitation des façades maritimes

Conformément au décret n°2017-724, l'échelon de planification retenu pour les documents stratégiques de façades est celui des quatre façades maritimes : Manche Est - mer du Nord, Nord Atlantique - Manche Ouest, Sud-Atlantique et Méditerranée.

La délimitation des façades maritimes s'appuie à la fois sur les sous-régions marines visées dans la directive 2008/56/CE, et sur le périmètre administratif des bassins hydrographiques. Elle permet ainsi d'assurer la cohérence de la réflexion sur les espaces maritimes et d'intégrer une dimension terre-mer à la gestion des eaux. Enfin, le Conseil Maritime de chacune des façades permet d'associer l'ensemble des acteurs de la mer et du littoral à une échelle proche des territoires.

Méthodologie

L'économie maritime et littorale rassemble les activités utilisant les ressources marines ou qui ne pourraient exister sans la mer. Elles sont regroupées par domaines maritimes.

Cette définition est le résultat d'un consensus entre l'Insee et le Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire, fondée sur celle utilisée par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer).

Le périmètre des emplois de l'économie maritime est défini à partir des établissements pour les emplois salariés hors tourisme. Les secteurs d'activité (nomenclature d'activités française - NAF) permettent de classer une partie d'entre eux dans l'économie maritime. Ces activités appelées « 100 % maritimes » (pêche, aquaculture, commerce et transformation de poissons, construction et réparation de navires, transport maritime, etc.) font l'objet d'une diffusion par l'Observatoire national de la mer et du littoral (ONML) sur des façades maritimes (Sud-Atlantique, Méditerranée, etc.).

En revanche, d'autres activités maritimes comme l'exploitation et la transformation des algues, l'extraction de matériaux marins, la fabrication, pose et maintenance de câbles sous-marins, ne trouvent pas de traduction statistique directe dans la NAF. Pour les établissements de ces secteurs, la décision de les inclure dans le champ découle d'une présélection automatique, combinant ces activités et des mots-clés, suivie d'une expertise finale manuelle.

Les activités liées au tourisme maritime sont classées selon leur degré de « touristicité » dans les bassins de vie littoraux. La totalité des emplois des activités dites 100 % touristiques (hébergements, musées, parcs d'attractions, etc.) sont comptés comme touristiques. Pour les activités partiellement touristiques (cafés, restaurants, commerces, etc.), on estime un nombre d'emplois destinés aux résidents que l'on retranche de l'emploi total.

Sont exclues du champ de l'étude les activités liées indirectement via des effets de filières telles que la logistique, le commerce de gros ou encore l'industrie pétrochimique.

Pour en savoir plus

- Colas S., Neveu-Chéramy L., Rouxel M., « L'économie maritime : des activités diverses et localisées », *Insee Première* n° 1573, novembre 2015.
- Ferret J.-P., « En Nouvelle-Aquitaine, 104 000 emplois touristiques, dont 86 000 liés à l'accueil de touristes », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 44, juillet 2017.
- Direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique, « Document stratégique de la façade Sud-Atlantique – Diagnostic de l'existant », janvier 2017.

Insee Nouvelle-Aquitaine
5, rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :
Anne Maurellet

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon
ISSN : 2492-6876
© Insee 2018

